



**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LUSSAC**  
**DU 12 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille VINGT CINQ, le mercredi 12 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 6 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

**Présents :** M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. ROCHER Dominique, Mme SABACA Emmanuelle, Mme DELFOUR Isabelle, M. BIBENS Sylvain, M. DELAIRE Claude, Mme CHASSAGNE Annie, Mme FLEURY Aurore, M. BOUDOT Vincent, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme PARET Aurélie

**Absentes :**

**Absente excusée :** Mme MASIN Claudie

**Exclus :**

**Procuration :** Mme MASIN Claudie à Mme CHASSAGNE Annie

**Secrétaire de séance :** Mme FORESTIER Nathalie

**OUVERTURE DU CONSEIL MUNICIPAL à 18 heures 30**

**PROCÈS VERBAL DU 08/10/2025**

Approuvé avec 15 voix pour

**DÉLIBÉRATION 2025\_11\_01**  
**ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE**

Monsieur le Maire explique que la société Rex-Rotary a fait un chèque de 10 euros suite à un trop perçu.

Il demande l'autorisation du conseil municipal pour encaisser ce chèque.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'encaisser le chèque de 10 € émis par Rex-Rotar

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

**DÉLIBÉRATION 2025\_11\_02**  
**DÉCISION MODIFICATIVE N°3**

Vu le budget de la commune ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la Décision Modificative suivante du budget de l'exercice 2025

Impôts	Ouvert	Réduit	Commentaires
D F 012 6411	30 000,00		
D F 65 65748		30 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses	Ouvertes		30 000,00	Solde Ouvertures	30 000,00
	Réductions		30 000,00	Solde Réductions	30 000,00
Equilibre :	Ouv. - Red.			Ouv. + Réd.	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE les virements de crédits susmentionnés sur l'exercice 2025

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

**DÉLIBÉRATION 2025\_11\_03**

**CHOIX DE DEVIS POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU DOJO**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la construction du futur dojo, il est nécessaire de faire des études géotechniques.

Pour cela il présente deux devis :

- Société Géofondation pour 6 840 €
- Société Ginger pour 18 600 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de choisir le devis de la société Géofondation pour un montant de 6 840 €

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

**DÉLIBÉRATION 2025\_11\_04**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU SIE DE SAINT PHILIPPE D'AIGUILLE**

Monsieur le Maire explique que la commune peut bénéficier d'une subvention du SIE de Saint Philippe d'Aiguille.

Pour cela, il présente deux factures qui seront transmises au syndicat :

- Société LEALO concernant l'installation d'une climatisation dans la salle de motricité de l'école pour un montant de 3 061.17 € HT.

- Entreprise Garage du Vignoble concernant une génératrice pour 1 426 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE la demande de subvention au SIE de Saint Philippe d'Aiguille

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

### TOUR DE TABLE

#### Mr GATINEL :

- Désignation de la Commission électorale qui doit se réunir avant le 31 Décembre et doit comprendre 5 membres (3 de la liste majoritaire et 2 de la liste de l'opposition). Le Maire, les Adjoints et les conseillers délégués ne sont pas éligibles. Les membres sont Mmes SABACA, DELFOUR et CHASSAGNE et Mrs BOUDOT et DELAIRE.
- EGLISE : les travaux se terminent, le plombier et l'électricien sont venus. Mr LAGARDE fait remarquer que c'est du très beau travail. Mr GATINEL propose une journée de nettoyage le 29 Novembre et convie toutes les personnes disponibles à venir aider (conseillers et appel à la population). Une auberge espagnole clôturera cette journée.
- PLACE : Les sondages ne sont pas si mauvais. Rendez-vous à la DRAC le 14 Novembre pour avancer sur le projet. Les travaux de la place ne commenceront pas avant 2027 et les travaux de réseaux débuteront en Septembre ou Octobre 2026.
- Mr et Mme VEDELAGO ont mandaté un commissaire de justice pour établir un rapport sur les parcelles où était implantée la base de vie et demandent le rebouchage de la fosse. Le rapport a été envoyé au Département afin de procéder aux travaux.
- COLLEGE : quelques désordres sont encore à régler, parvis abimés par un poids lourd, rattrapage des trottoirs, parvis des logements de fonction.
- Cérémonie du 11 Novembre : remercie toutes les personnes présentes. Des élèves de l'école étaient présents avec le Directeur.
- 13 Novembre : Rendez-vous avec des techniciens du Département afin d'installer des radars de comptage à CHEREAU et MALYDURE.
- 14 Novembre : Mr MESSAHEL ira signer le compromis de vente de la 1<sup>ère</sup> parcelle au lieu-dit La Gare.
- 14 Novembre : Cérémonie de remise des prix pour le brevet des collèges.
- AG de l'association Léonie Prax Vendredi 14 Novembre.
- Un jeune de l'IME est toujours dans la rue. La gendarmerie a été prévenue.

#### Mme FORESTIER :

- Un ordinateur portable a été acheté pour le cuisinier afin de faciliter le passage de commande.
- Le Directeur de l'école remercie l'ensemble des agents de la mairie et Mr LAGARDE pour les travaux effectués pendant les vacances.
- Laurence est en arrêt et nous avons pris un agent pour la remplacer.
- Les après-midi récréatives ont toujours autant de succès. Celle du 17 Décembre réserve des surprises, une après-midi musicale.
- La prime RIFSEEP est maintenue pour les agents.
- Le cuisinier sera stagiairisé en Janvier 2026.

Mr VERBRUGGHE :

- Demande de création d'une école de danse, si le projet aboutit cela débutera en Septembre 2026. Ils seront reçus le 19 Novembre.
- Fait remarquer que certains présidents d'association ne sont pas joignables.

Mr DELAIRE :

- Une ronce envahit l'entrée du lavoir et cela est regrettable. Mr MESSAHEL ira voir.
- Un acacia est gênant sur les parcelles de Mr MAMERT. Mr MESSAHEL l'en informera.
- Problème de vitesse au lieu-dit Pilot.
- Le propriétaire du bar ferme à la fin du mois. Mr GATINEL ira le voir.
- La signalisation n'est toujours pas respectée à Chéreau.

Mme FLEURY :

- Doit programmer la date du repas des commerçants en Janvier 2026. Doit aller les voir.

Mme DELFOUR :

- Il fait très froid à la bibliothèque. Mr LAGARDE s'en occupe.

Mr BOUDOT :

- Fait remarquer que beaucoup d'administrés ont apprécié le week-end de fête.
- Beaucoup de cambriolages. Mr GATINEL précise que le cabinet de Mr NASSER, les ostéopathes, les kinés et la dentiste l'ont été et a fait le nécessaire auprès de la gendarmerie.
- Remerciement du Foot de St Emilion pour le bon entretien du stade et des vestiaires.

Mr ROCHER :

- Il y a une caisse à savon au lavoir derrière La Poste.
- Remise du chèque de 310€ à la ligue contre le cancer.
- Projet Terra Aventura, une prise de contact aura lieu avec l'office de Tourisme de St Emilion.
- 09 Janvier : Vœux du Maire et repas des agents à Puisseguin.
- 11 Janvier : Repas des ainés.

Mr LAGARDE :

- Panne du chauffage dans la salle polyvalente : a été réparé.
- Remise des chaudières en route, dès Janvier nous changerons de prestataire d'entretien.
- POLE MEDICAL : la société est venue mettre en route le chauffage. Le cadenas du local a été remis.
- Problème de chauffage en mairie.
- Diagnostic amiante à faire à l'école.
- 

Mr MESSAHEL :

- Le marquage au sol rue Fénelon sera fini Vendredi.
- Déplacement de la bande STOP avenue de Verdun.